



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -
Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -
Mail to : artistic.freedom@orange.fr
artisticfreedom.13@gmail.com



Association d'artistes

Présentation de la structure

« ArtisticFreedom » L'atelier des artistes



SOMMAIRE

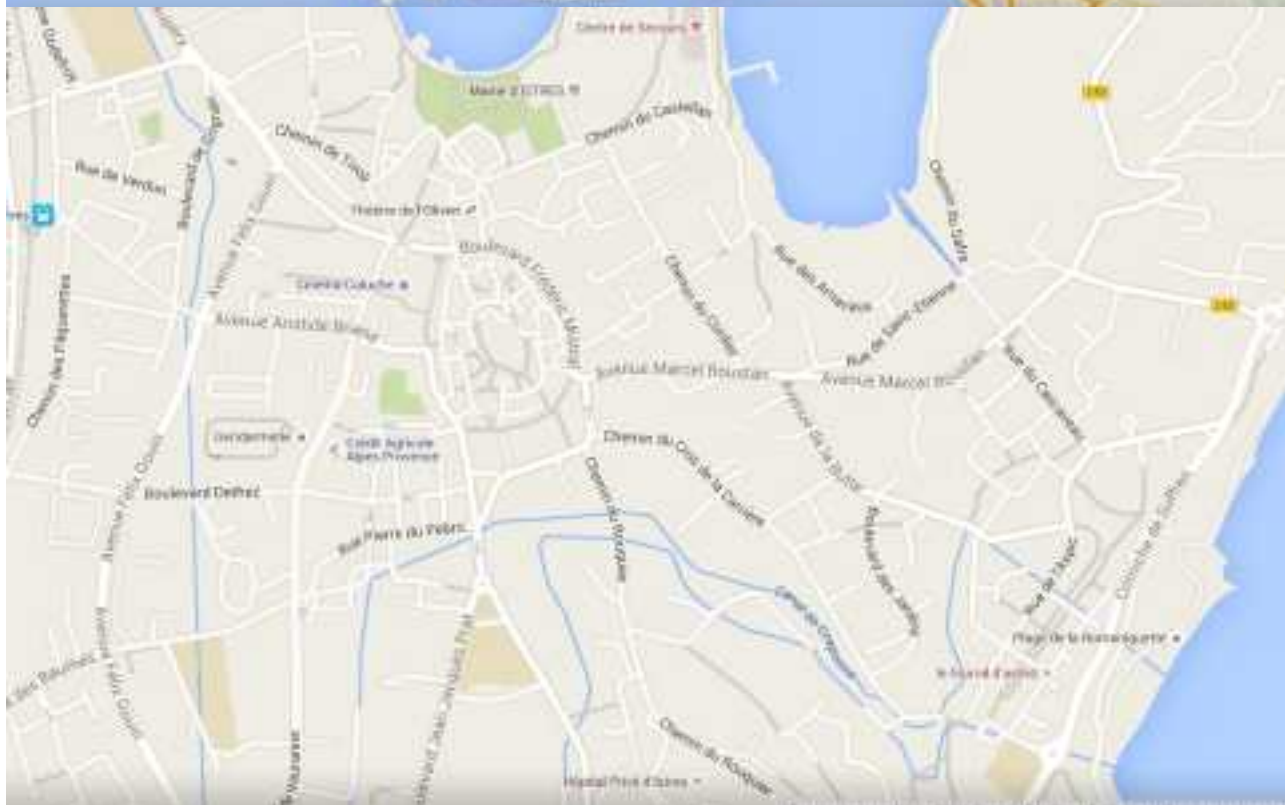
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ATELIER DES ARTISTES.....	3
PLANS DE SITUATION DANS LA REGION	3
ENVIRONNEMENT DE L'ATELIER	4
HTTP://WWW.MAIRIE.COM/ISTRES-13.HTML.....	4
COMMENT SE DEPLACER DANS LA VILLE D'ISTRES	4
LES TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION	5
EVEILLER L'ESPRIT CREATIF	5
FAVORISER UNE VOCATION ARTISTIQUE,	5
ORGANISATION OPERATIONNELLE DE L'ASSOCIATION	6
ACCUEIL DE L'ATELIER DE L'ASSOCIATION.....	6
<i>Périodes et heures d'ouverture des ateliers.....</i>	<i>6</i>
COMMUNICATION ET INTERACTIVITE	6
<i>Création de sites web interactifs avec lien e-mail</i>	<i>6</i>
<i>Avantage des sites web et e-mail</i>	<i>6</i>
<i>Fiches d'inscription ou de réservation pour des activités</i>	<i>6</i>
<i>Collecte des fiches d'inscriptions</i>	<i>7</i>
<i>Susciter l'expression des attentes du participant</i>	<i>7</i>
<i>Analyse des fiches d'inscription</i>	<i>7</i>
<i>La réunion d'information des nouveaux arrivants.....</i>	<i>7</i>
<i>Synthèse des réunions d'information</i>	<i>7</i>
<i>Analyse des besoins</i>	<i>7</i>
DEROULEMENT DES ACTIVITES ARTISTIQUES	8
<i>Les obligations de l'atelier</i>	<i>8</i>
<i>Gestion au fil de l'eau des activités de l'association.....</i>	<i>8</i>
<i>Synthèse en fin de session (feed-back des participants).....</i>	<i>8</i>
<i>Assistance documentaire.....</i>	<i>8</i>
ALLOCATION DE L'ESPACE AUX ATELIERS ARTISTIQUES	9
<i>Organisation de l'espace</i>	<i>9</i>
<i>Poste informatique multifonction à utilisateurs multiples</i>	<i>9</i>
LES LIMITES TECHNIQUES DE L'ASSOCIATION	10
<i>Limites de l'accueil.....</i>	<i>10</i>
<i>Limites de fournitures.....</i>	<i>10</i>
EVALUATIONS FINANCIERES	11
EXAMEN DES POSTES BUDGETAIRES	12



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -
Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -
Mail to : artistic.freedom@orange.fr
artitifreedom.13@gmail.com

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ATELIER DES ARTISTES

PLANS DE SITUATION DANS LA REGION





7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -
Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -
Mail to : artistic.freedom@orange.fr
artisticfreedom.13@gmail.com

ENVIRONNEMENT DE L'ATELIER



[HTTP://WWW.MAIRIE.COM/ISTRES-13.HTML](http://www.mairie.com/istres-13.html)

COMMENT SE DEPLACER DANS LA VILLE D'ISTRES

<http://www.mairie.com/transport-en-commun/istres-13-v.html>

<http://www.mairie.com/transport-touristique-en-autocars/istres-13-v.html>

Sorties Loisirs Tourisme

<http://www.mairie.com/camping-club-de-vacances/istres-13-v.html>

<http://www.mairie.com/gite-chambre-d-hote/istres-13-v.html>

<http://www.mairie.com/hotel/istres-13-v.html>

<http://www.mairie.com/office-de-tourisme/istres-13-v.html>



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artisticfreedom.13@gmail.com

LES TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION

Les activités de l'Espace Dessin et Peinture Artistiques répondent normalement aux motivations d'un grand nombre de personnes intéressées par :

1. Activités libres de Loisirs
2. Activités de Découverte du dessin
3. Activités de découverte de la peinture
4. Activités Apprentissages et d'Etudes
5. Activités de Perfectionnement en dessin
6. Activités de perfectionnement en peinture
7. Maîtrise du dessin
8. Maîtrise de la peinture
9. Exposer des dessins et des tableaux
10. Concourir dans les expositions primées par un jury

Cependant,

1. La surface accordée à l'atelier est limitée
2. L'enseignement répond par module à un programme et un planning
3. Les participants doivent s'inscrire et adhérer à l'association
4. Les activités des participants seront programmées dans le temps pour organiser les ateliers.

Les participants retardataires retenus après la clôture des inscriptions aux activités s'intégreront dans le cours normal de la progression des stages sans obligation de rétrospectives pour l'encadrement ou l'administration.

EVEILLER L'ESPRIT CREATIF

FAVORISER UNE VOCATION ARTISTIQUE,

L'atelier veillera à :

- Entretenir un climat convivial et ludique,
- Offrir des conditions d'assiduité
- Conseiller et soutenir les membres motivés de l'association.



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

ORGANISATION OPERATIONNELLE DE L'ASSOCIATION

ACCEUIL DE L'ATELIER DE L'ASSOCIATION

Périodes et heures d'ouverture des ateliers

Les activités de chaque atelier seront programmées et portées sur le planning de regroupement des activités.

Ce planning regroupera les disponibilités et activités telles que :

1. **Les Actions ou informations animées** organisées par l'administration
2. L'Atelier de **dessin**
3. L'Atelier de **peinture**
4. L'Atelier d'**application et développement des acquis**
5. L'Atelier de **Dessin d'Art Assisté par Ordinateur**
6. L'Atelier de **Publication assistée par Ordinateur**
7. L'Atelier de **gestion et maintenance des sites Web**
8. L'Atelier de **documentation**

COMMUNICATION ET INTERACTIVITE

Création de sites web interactifs avec lien e-mail

En complément de l'offre référencée au catalogue, Il est prévu dans le projet de l'offre de création de la structure, la création de sites web interactifs sur Internet.

Avantage des sites web et e-mail

L'accessibilité et l'interactivité des sites Web et e-mails, permettront aux personnes bénéficiaires d'une réservation de préparer leurs activités et d'optimiser la gestion de leur crédit temps de leur séjour pour la réalisation de leurs œuvres.

Il est cependant certain, que pour l'administration et la gestion des activités, des réservations avancées vont dans le sens d'une gestion rationnelle anticipée, pour engager une réduction des coûts et l'optimisation des moyens mis à la disposition des membres de l'association.

Fiches d'inscription ou de réservation pour des activités

Les personnes, intéressées par une participation aux activités seront priés de **réserver avec une fiche d'inscription** manuscrite, une session pour leurs activités artistiques qui sera planifiée.



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

Collecte des fiches d'inscriptions

Ces fiches seront collectées par l'animateur et conservées pour des besoins internes relatifs à la gestion des activités proposées.

Susciter l'expression des attentes du participant

Ces fiches permettront de solliciter les personnes pour qu'elles expriment succinctement leurs motivations et leurs attentes.

Analyse des fiches d'inscription

L'analyse des observations portées sur la fiche d'inscription permettra de

1. Préparer la réunion d'information des nouveaux membres de l'association
2. Dresser une carte de leurs besoins
- 3. Etablir un ordre du jour pour une réunion**
4. Anticiper les questions
5. Préparer des réponses judicieuses pour satisfaire les attentes.

La réunion d'information des nouveaux arrivants

Tous les moyens seront donnés pour engager subtilement, l'établissement d'une convivialité véritable, centrée sur un relationnel émotionnel et culturel puissant.

Synthèse des réunions d'information

Les éléments recueillis lors des réunions d'information permettront :

1. Adapter les modules pédagogiques en fonction de la demande
2. Etablir un concept particulier pour la gestion de nouveaux groupes constitués.
3. Adapter la modularité pédagogique pour faire progresser l'ensemble des groupes

Analyse des besoins

L'Analyse des renseignements collectés permettra de définir les besoins particuliers et d'apporter à chacun un degré élevé de satisfaction.

Dans le cas de nécessité de matériel et/ou produit spécifique, une Commande de fournitures pourra être passée dans la limite des possibilités.



DEROULEMENT DES ACTIVITES ARTISTIQUES

Les obligations de l'atelier

Les obligations de l'association répondent à une délégation des missions suivantes :

Une mission de création et d'installation de la structure

- Amélioration de la structure d'accueil

Une mission d'organisation de la structure

- Gestion comptable de cet espace d'activités de l'association

Une mission de développement de la structure

- Développement de l'association
- Organiser des activités attractives et motivantes
- Répondre qualitativement aux attentes des participants

Une mission d'encadrement des activités artistiques

- Conseil en Dessin
- Conseil en peinture d'Art
- Soutien et Conseils pratiques en atelier d'expression
- Animation et Assistance des ateliers d'expression artistique

Gestion au fil de l'eau des activités de l'association

Les modules pédagogiques et les activités définis relèvent d'un état d'esprit pour des participants motivés, attentifs et curieux, toutefois, la diversité de visiteurs en villégiature se prête d'avantage à une démarche de curiosité, de découverte et ludique.

Pour maintenir un climat attractif à l'atelier, la constitution de groupes hétérogènes et éphémères de participants, nécessite une adaptation permanente du contexte pédagogique avec :

- Evaluation permanente et Révision éventuelle du segment Initiation
- Evaluation permanente et Révision éventuelle du segment Conseil
- Evaluation permanente des participants
- L'adaptation au fil de l'eau et permanente du programme proposé.

Synthèse en fin de session (feed-back des participants)

- Analyse des éléments collectés lors de la réunion de synthèse en fin de session.
- Adaptation des modules en fonction des retours d'informations retenus.
- Révision et adaptation éventuelle des concepts pédagogiques

Assistance documentaire

La création de sources d'information et de documentation livresque et informatique sera nécessaire pour offrir à chaque participant un outil d'éveil créatif par l'exemple et l'image.



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

ALLOCATION DE L'ESPACE AUX ATELIERS ARTISTIQUES

Organisation de l'espace

L'espace sera organisé comme suit, en sept Ateliers tels que :

1. Espace de **dessin**
2. Espace de **peinture**
3. Espace d'**application et développement des acquis**
4. Espace de **Dessin d'Art Assisté par Ordinateur**
5. Espace de **Publication assistée par Ordinateur**
6. Espace de **gestion et maintenance du site web**
7. Espace de **documentation**

Poste informatique multifonction à utilisateurs multiples

Cet atelier informatique sera installé et mutualisé avec d'autres ateliers.

Le financement de cette option progressive pourrait ainsi être répartie sur plusieurs exercices budgétaires.

Un poste informatique multifonction

1. Atelier de communication et interactivité

Communication par messagerie interne

Communication par messagerie via Internet avec l'extérieur

2. Atelier de Dessin Assisté par Ordinateur

Réalisation de dessin

Scannerisation de document

Postérisation des dessins

3. Atelier de Publication Assistée par Ordinateur

4. Gestion de l'Atelier de Documentation

Accès à la documentation externe

Porte d'accès à la puissance documentaire sur Internet

5. Administration de l'atelier

Secrétariat

Dactylographie

6. Gestion Comptable de l'atelier

7. Administration de l'association

Rendre attractif et vivant la communication avec ses membres



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

LES LIMITES TECHNIQUES DE L'ASSOCIATION

Voir les documents en annexe des descriptions du cadre

Limites de l'accueil

- ✚ Les possibilités s'entendent, par l'animation des activités de l'atelier pour soutenir son bon fonctionnement et pour satisfaire le plus grand nombre d'artistes intéressés par la démarche.
- ✚ L'animation est assurée bénévolement, hors frais divers remboursables ou justifiés de représentation dans certaines conditions définies ci-après :
Dans le cas où ces animations entraîneraient des dépenses exceptionnelles qu'il faut de se faire rembourser
 - Les frais de représentation,
 - Les Frais de déplacements (hôtel, restaurant, transport),
 - Les frais de véhicule,
 - Les frais de télécommunications

L'atelier du peintre Kristia se réserve le droit de soutenir à titre privé des manifestations d'information d'ordre professionnel ou en présence de spécialistes dans le cadre de leur fonction. Lors des débats qui suivront les présentations, *L'atelier du peintre Kristia* se réserve le droit de faire de la promotion et de proposer aux personnes intéressées de participer à l'action de l'atelier du peintre.

Limites de fournitures

Les participants actifs devront être couverts par une assurance responsabilité civile pour fréquenter l'atelier.

Les frais de structures seront partagés entre les invités qui fréquentent et utilisent l'atelier habituellement ou occasionnellement.

Pour les acteurs individuels, les fournitures de beaux-arts pour les réalisations personnelles dans l'atelier, sont la charge des auteurs. Les commandes en objet sont passées et acquittées individuellement pour leur compte personnel. Aucun travail pour le compte d'un individu ne sera pris en charge financièrement et collectivement.

Conservation des œuvres produites

L'atelier n'a pas la vocation de conserver ou de garder les œuvres d'art de chacun hors périodes de préparation des expositions et des expositions dans la galerie du rez de chaussée.

Le stockage des œuvres dans l'atelier sera limité dans le temps et par l'espace disponible.

Quant au stockage des œuvres de grande surface pour une période de conservation donnée, une participation aux frais de structure toutes charges comprises pour occupation des lieux à des fins particulières sera demandée proportionnellement à l'espace occupé dans l'atelier.

Aucune œuvre dormante ou abandonnée ne sera ni tolérée, ni stockée, ni gardiennée.

Les œuvres déclarées dormantes ou abandonnées ou sans prise en charge acquittée des espaces occupés dans l'atelier, seront démontées, recyclées ou réutilisées pour le compte collectif de l'atelier sans recours possible de la part du propriétaire.

Accessibilité des parties privatives aux personnes à mobilité réduite

Des réalisations d'installations ou de dispositifs spécifiques temporaires pour rendre accessibles aux handicapés les parties réservées à l'usage privé de la structure d'accueil, pour le compte d'organismes, institutions ou d'artistes indépendants susceptibles d'engendrer des modifications



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

permanentes dans la structure et pouvant faire l'objet d'autorisations administratives, feront l'objet d'une attention contractualisée spécifique à chaque projet. Les couts financiers engendrés par ces projets seront à la charge des dits organismes et ne seront pas pris en charge par l'atelier.

EVALUATIONS FINANCIERES

Voir en annexe une évaluation de Budget de l'Atelier de dessin relatif à l'achat de fournitures consommables nécessaires au fonctionnement.

Principe d'évaluation des coûts de fonctionnement

L'évaluation du coût de fonctionnement global de l'atelier comprendra toutes les charges et dépenses engagées pour l'occupation et l'entretien des locaux mis à disposition.

Pour les activités artistiques individuelles conceptualisées particulières, les frais engagés seront répartis entre les participants suivant des commandes personnelles de fournitures pour chacun.

Les activités individuelles et de loisirs dépendront du nombre de personnes intéressées qui participeront dans ce cadre à l'animation de l'atelier ; elles seront limitées par les espaces disponibles pendant les périodes d'ouverture de l'atelier.

La participation financière d'organismes demandeurs de travaux artistiques sera prise en compte par l'administration de l'atelier pour répondre aux besoins d'équipement et aux charges de la structure d'accueil.

Financements

Le financement de nos activités repose sur la participation aux frais de chacun des artistes fréquentant l'atelier.

Les participations financières ou matérielles de membres donateurs ou bienfaiteurs ou commandes de travaux artistiques réalisés pour le compte d'organismes seront entièrement prises en compte dans la répartition des charges.

Une participation aux frais répartie sera demandée aux acteurs pour la production des œuvres collectives de grands formats à logistique lourde évaluée à prix coutant après études et évaluation des coûts de réalisation.

Les œuvres personnelles seront prises en charge individuellement par les auteurs et par des commandes personnelles de fournitures.

Le stockage des œuvres sera limité dans le temps, après une période de gratuité une participation proportionnelle aux frais de structure sera demandée.

Recettes prévisionnelles

Une participation aux frais de structure à prix coutant, toutes charges comprises, après études et devis acceptés, sera demandée dans des contextes particuliers tels que des mises à disposition contractualisée de l'atelier pour le compte d'organismes, institutions ou d'artistes indépendants désirant créer ou produire et exposer dans la ville d'Istres (ou dans la région

On entend par organismes ou institutions

- Des organismes sociaux,
- Des établissements hospitaliers dans le cadre de soins particuliers.
- Des activités à caractère privé ou opérations particulières à la demande, pour de l'initiation, des loisirs, des showing painting, painting show voire expositions ou autres.



7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -

Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -

Mail to : artistic.freedom@orange.fr

artistifreedom.13@gmail.com

EXAMEN DES POSTES BUDGETAIRES

Budget d'exploitation

Frais de fixes

Atelier :

- Loyers ou Amortissement des investissements
- Assurances
- Eau,
- Électricité,
- Téléphone dédié à l'atelier, Wifi / Internet pour passer les commandes et visiter les sites d'art

Charges :

- Impôts
- Cotisations sociales

Éléments variables

Frais de déplacement

- Hôtel
- Restaurant

Transports

- Frais de véhicule ou de transport

Fournitures consommables - Outillage

- Fournitures de Beaux-Arts
- Fournitures de bureau
- Outillage

Vernissages – expositions

- Frais d'installation des œuvres
- Frais de vernissages
- Frais de participation aux Concours et Expositions

Frais de représentation

- Restaurant

Frais de bouches pour Actions culturelle et médiatique

- Frais divers
- Vernissages (Buffets ou collations)

Média Publicité

- Plaquettes de présentation de l'atelier
- Promotion des activités

Frais d'Entretien et Maintenance des installations et de la structure

Budget d'équipement

Equipment

- Aménagement de l'atelier de peinture
- Aménagement de la salle d'exposition
- Aménagement du poste informatique